



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 52

DEUXIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES**

**TREIZE HEURES TRENTE**

M. GUENTER, *président du Comité permanent des comptes publics*, présente le quatrième rapport du Comité :

**Réunion :**

Le Comité s'est réuni le 8 mai 2025, à 19 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée.

**Questions à l'étude :**

- Le rapport *Surveillance des établissements d'enseignement postsecondaire* du vérificateur général, daté d'octobre 2020;
- le chapitre « Surveillance des établissements d'enseignement postsecondaire » tiré du rapport *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général, daté de mars 2023;
- le chapitre « Surveillance des établissements d'enseignement postsecondaire » tiré du rapport *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général, daté de février 2025.

**Composition du Comité :**

- M. BRAR;
- M<sup>me</sup> CHEN;
- M<sup>me</sup> COMPTON;
- M<sup>me</sup> DELA CRUZ;
- M. DEVGAN;
- M. EWASKO;
- M. GUENTER (président);
- M<sup>me</sup> LAMOUREUX;
- M. MALOWAY (vice-président);
- M. OXENHAM;
- M<sup>me</sup> STONE.

**Personnes étant intervenues :**

- Tyson Shtykalo, vérificateur général du Manitoba;
- Jan Forster, sous-ministre de l'Éducation postsecondaire et de la Formation;
- Colleen Kachulak, sous-ministre adjointe de l'Éducation postsecondaire et de la Formation.

**Rapport étudié et adopté :**

Le Comité a examiné le rapport *Surveillance des établissements d'enseignement postsecondaire* du vérificateur général, daté d'octobre 2020, et l'a adopté sans modifications.

**Chapitres étudiés dont l'examen a été complété :**

Le Comité a examiné les chapitres suivants :

- « Surveillance des établissements d'enseignement postsecondaire » tiré du rapport *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général, daté de mars 2023;
- « Surveillance des établissements d'enseignement postsecondaire » tiré du rapport *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général, daté de février 2025.

Sur la motion de M. GUENTER, le rapport du Comité est déposé.

\_\_\_\_\_

M<sup>me</sup> la *ministre* FONTAINE dépose une version révisée de l'ordre d'examen des budgets en Comité des subsides pour aujourd'hui.

(Document parlementaire n° 54)

\_\_\_\_\_

M. BUSHIE, *ministre des Ressources naturelles et des Futurités autochtones*, fait une déclaration au sujet de l'état des incendies échappés dans l'ensemble du Manitoba.

M. WOWCHUK fait des observations sur la déclaration.

\_\_\_\_\_

U. ASAGWARA, *ministre de la Santé, des Aînés et des Soins de longue durée*, fait une déclaration au sujet de la Semaine nationale des soins infirmiers qui a lieu du 12 au 18 mai 2025.

M<sup>me</sup> COOK et, avec le consentement de l'Assemblée, M<sup>me</sup> LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

\_\_\_\_\_

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M. le *ministre* MOSES, M. KHAN, M. le *ministre* MOYES ainsi que MM. BALCAEN et LOISELLE font des déclarations de député.

\_\_\_\_\_

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. BALCAEN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à demander qu'un examen de la décision du procureur de ne pas poursuivre le complice dans la mort de Jordyn Reimer soit effectué à l'extérieur de la province.

M<sup>me</sup> COOK — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à demander qu'un examen de la décision du procureur de ne pas poursuivre le complice dans la mort de Jordyn Reimer soit effectué à l'extérieur de la province.

**Lundi 12 mai 2025**

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Tom Lindsey